

Cadeau de fin d'année adulte 2019

Comme l'année dernière chaque ouvrant-droit bénéficiera pour Noël d'un chèque CKDO crédité sur le portail Kalidea du CE d'une valeur de 50€.



Parcs

Si ceux qui apprécient ce type de sorties peuvent en bénéficier (et sans faire la queue) tant mieux, mais d'autres collègues ont des goûts différents et ne comprennent pas que, eux, ne puissent profiter des mêmes largesses du CE pour des activités de leur choix.

Ils se sentent mis à l'écart et lésés.

Ces opérations d'un coût exorbitant n'auront profité qu'à un nombre très limité de salariés d'Orange... au point qu'il a fallu relance et « coup de pouce » pour ne pas rester avec des places sur les bras ! Ce sont les choix de FO et SUD, aux commandes du CE.

La **CFDT militait, elle, pour une même prestation allant à toutes et tous**, à savoir le versement de **60 euros sur le compte salarié**. Cette solution aurait offert une totale liberté quant au choix de la date, du lieu et du type d'évènement...

Pour la **CFDT**, les prestations du CE doivent respecter 3 principes : **Quand je veux, où je veux et comme je veux.**

Reliquat ASC 2018

Suite à la présentation des comptes 2018 avec un excédent important, FO, SUD et CGT ont proposé de répartir ainsi le reliquat à distribuer :
200 000 euros en budget billetterie,
180 000 euros sur le catalogue vacances 2020 et
170 000 euros pour l'organisation d'un évènement festif.

Comme pour les parcs, nous savons, par expérience, que beaucoup de salariés ne se positionneront sur aucune de ces trois prestations.

La **CFDT** a donc fait, de nouveau, une **proposition identique pour tous** :
60 euros sur le compte salarié!

Pas par manque d'originalité mais parce que c'est la solution la plus juste et qu'elle permet à chacun d'utiliser son budget CE comme bon lui semble.

Une fois de plus **FO, SUD et CGT sont restés sur leurs idées, sourds à notre philosophie d'équité.**

Pour **beaucoup**, c'est grand dommage car en 2019, ils **ne profiteront de rien** de ce que nous avons évoqué...

... **au lieu de bénéficier de 120€ supplémentaires qu'ils pouvaient légitimement espérer !**

60€ de reliquat CCUES 2017

60€ de reliquat ASC 2018

120€ en plus pour tous !

Pour que chacun d'entre nous profite des reliquats et pas seulement quelques uns, **aux prochaines élections, votez et faites voter CFDT !**



MAGNETIK : LA CFDT VOTE CONTRE

De nouveaux locaux en bordure de périphérique, c'est Magnétik, c'est beau, c'est neuf, mais le constat est flagrant : le projet augmente les temps de déplacement de la majorité des salariés. Ceux qui utilisent les transports en commun sont les plus touchés.

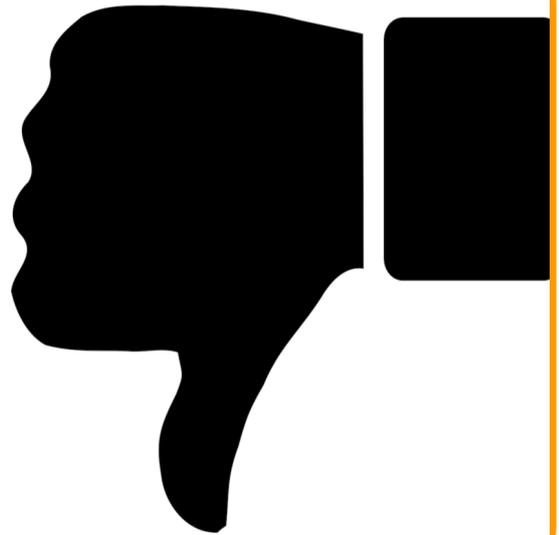
Donc, une location annoncée moins onéreuse mais un nouveau bénéfice fait sur le temps et la vie des salariés !

Enfin, l'expérience nous l'a démontré, il est rarissime que, de nombreux états-majors réunis ça ne se termine pas en : « Oh, des doublons ! » et « Aaargh, des fusions ! »

Toujours, bien sûr, pour faire plus simple et plus efficace.

Toujours en détruisant des métiers et sur le dos des équipes !

Sauf la CFE-CGC, toutes les organisations syndicales, dont la CFDT, ont voté contre la prise à bail de ce projet.



MEDECINE DU TRAVAIL DO IDF

L'année 2018 a été difficile pour les salariés de la DO comme pour les médecins.

Comme trop souvent chez Orange, le remplacement des départs n'a pas été anticipé et le déficit de ressources du service de santé au travail (médecins, infirmiers...) a été source de tensions côté collectif médical comme côté suivi des salariés.



Plusieurs points d'alerte ont été relevés par les médecins du travail :

- la sous-traitance est un point important de mal-être : Les salariés ont le sentiment que leur métier d'origine ne leur appartient plus. Ils ressentent une perte du savoir-faire et une absence de transmission de ce savoir-faire.

- La stratégie immobilière actuelle est également une énorme source de stress pour tous les salariés : elle génère allongement des temps de trajet, perte de repères... Le choix du domicile se trouve parfois remis en cause.

-Des projets multiples et successifs engendrent des transformations rapides et permanentes qui demandent une adaptabilité accrue des salariés. La charge de travail augmente, de nouvelles compétences sont nécessaires...

Les médecins pointent également une vigilance nécessaire sur les managers.

- la réorganisation des DO, via l'ancrage territorial devient de plus en plus compliquée avec l'élargissement géographique des bassins d'emploi, ce qui éloigne les managers de leurs équipes. La généralisation des méthodes « agiles » va engendrer d'importantes déformations des contours classiques du rôle de manager.

La CFDT fera preuve de vigilance car le Service Santé au Travail reste sous tension : un nouveau départ en retraite de médecin est annoncé sans que son remplacement n'ait été assuré.



**CFDT, le syndicat
qui change mon quotidien.**

CFDT Télécoms Prestataires Ile de France
7-9 rue Euryale Dehaynin - 75019 Paris
Tél : 01 42 03 89 45 - contact@monsyndicatcfdt.fr